



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Zones rurales

Question écrite n° 42842

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande a M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'integration de lui preciser les perspectives du plan d'ensemble en faveur du developpement rural dont la « piece maitresse » est un projet de loi sur le developpement rural avec une serie de mesures et notamment la mise en place d'une agence nationale du developpement local. Ces perspectives de son action ministerielle qu'il partage, ont ete annoncees par le delegue general a l'aménagement du territoire (La Lettre du Maire, no 1028, 23 juillet 1996) pour etre mises en oeuvre, « a la rentree septembre ». Il lui demande s'il ne juge pas necessaire, afin d'etre en coherence avec la loi Pasqua, d'integrer cette ambition de developpement rural dans la politique des « pays ».

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42842

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : aménagement du territoire, ville et intégration

Ministère attributaire : aménagement du territoire, ville et intégration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 septembre 1996, page 4880